

CONCOURS NATIONAL LIMOUSIN 2021 : Un pass sanitaire obligatoire pour une manifestation réussie

Depuis le 21 juillet, l'exigence d'un pass sanitaire à partir d'une affluence attendue de 50 personnes s'applique dans les lieux organisant des événements (lieux de spectacles, foires et salons etc...). En l'état actuel des informations à notre connaissance, le CNL est donc concerné par cette disposition.

Le pass sanitaire consiste à présenter, au format numérique (via « Mon carnet » de l'application TousAntiCovid) ou papier, une preuve de non contamination au Covid, parmi les 3 suivantes (une de ces 3 preuves suffit) :

- **L'attestation de vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet :
 - 1 semaine après la 2^e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection (Janssen/Johnson & Johnson) ;
 - 2 semaines après l'injection du vaccin chez les personnes ayant eu le Covid (1 seule injection).
- **La preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h.**
- **Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.** Il permet d'indiquer un risque limité de réinfection au Covid-19.

Le pass sanitaire s'appliquera à l'ensemble des personnes présentes sur le site c'est-à-dire aux visiteurs, accompagnateurs, salariés, exposants et éleveurs participants au CNL.

Vous devrez donc être en capacité de nous présenter un pass sanitaire chaque jour à votre arrivée sur le site et pour toute la durée de la manifestation. **Aucune exception ne sera possible.**

Nous comptons sur vous tous pour faire de ce CNL une grande fête de la Limousine et un moment privilégié de partage.

La Race Limousine, comme toute autre structure organisatrice d'évènement, est tenue de respecter et faire respecter ces protocoles décidés par le Gouvernement. Nous vous tiendrons informés en cas d'évolution des contraintes, qui peuvent encore changer d'ici septembre.